

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande de la Commune de Perroy concernant le projet de remise à ciel ouvert du Rupalet, délimitation de l'espace réservé aux eaux (ERE), défrichement et reboisement de compensation, expropriation pour cause d'intérêt public, adaptation de la limite communale, sur le domaine public cantonal « Le Rupalet », aux lieux-dits « Les Perrailles » et « Chanet », sur le territoire des

COMMUNES DE PERROY ET MONT-SUR-ROLLE

Coordonnées moyennes : 2'515'900/1'148'030

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **17 octobre** au **16 novembre 2026** inclusivement, auprès du **Greffé municipal** des **Communes de Perroy et Mont-sur-Rolle**, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

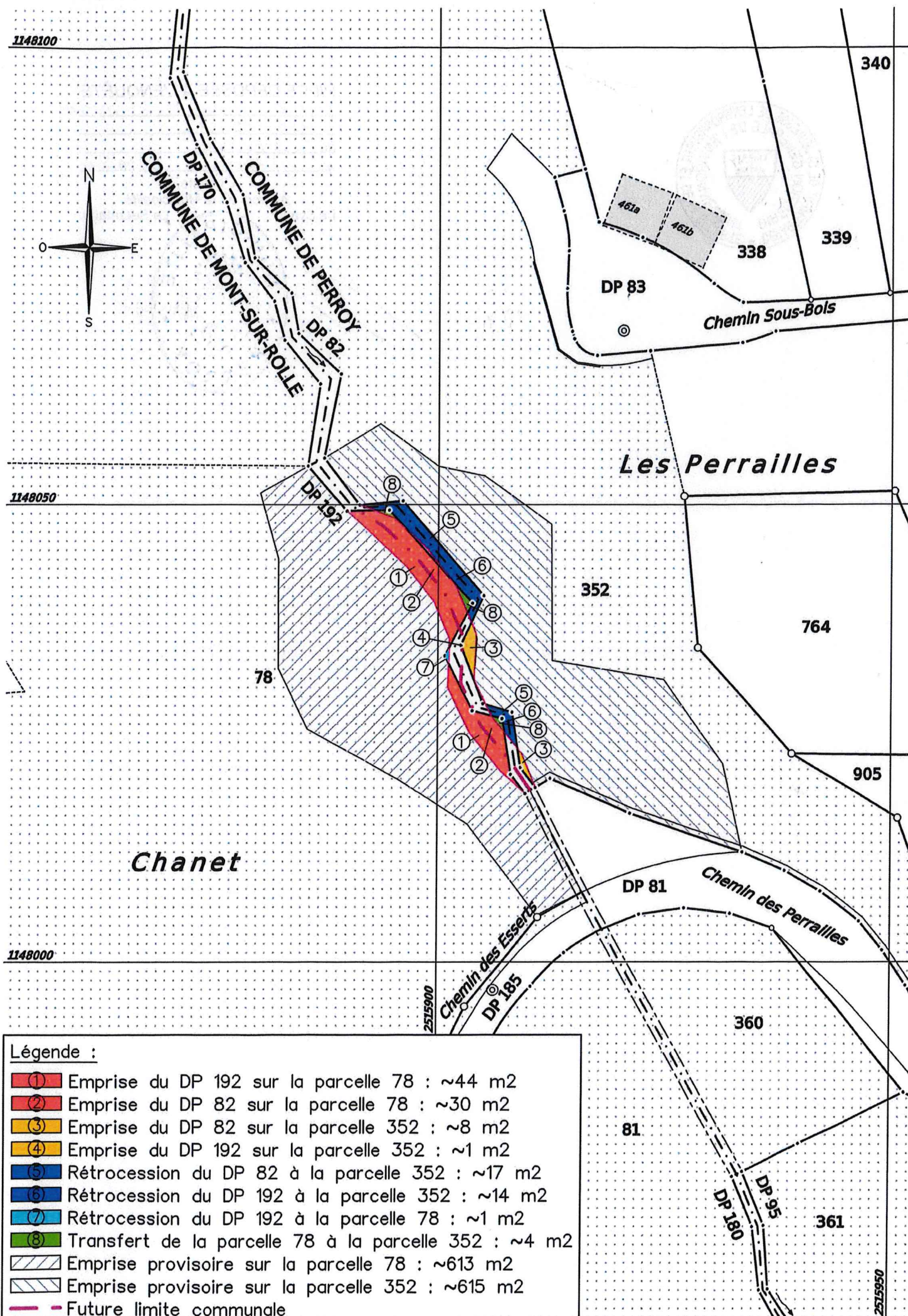
Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au Greffé municipal des Communes de Perroy ou Mont-sur-Rolle.

La présente enquête est ouverte conformément à la procédure décisive selon la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants, la loi fédérale sur les forêts (LFo) et la loi sur l'expropriation (LE).

Lausanne, le **10 OCT. 2026**

**Direction générale
de l'environnement**

Ressources en eau et
économie hydraulique



1148100

Servitudes :

Commune de Mont-sur-Rolle - Parcelle 78 :

66001 (C/D) Passage à char (hors plan)

66005 (C) Passage à pied et pour tous véhicules (hors plan)

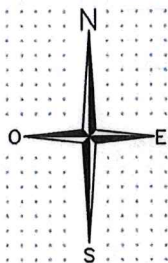
66118 (C) Source(s) : source, canalisations et réservoirs

Commune de Perroy - Parcelle 352 :

58839 (C/D) Canalisations d'égouts (hors plan)

00/1074 (C) Passage à pied et pour tous véhicules

02/1203 (D) Superficie



1148050

Serv. 66118

78

Chanet**Les Perrailles**

1148000

Pour les détails se référer
aux plans de l'ingénieur

Objets de l'enquête:

Rupalet

Enrochement

Affermentation

Dépotoir (12 m³)

Accès pour curage dépotoir

Caisson bois démoli

Lits de plants

Caisson bois végétalisé

Espace réservé aux eaux
5.5 m à l'axe du futur ruisseau

Légende:

--- Espace réservé aux cours d'eau
(OEaux, art. 41a et c)
PACom Perroy

--- Espace réservé aux eaux provisoire
selon disposition transitoire
du 4 mai 2011 de l'OEaux.

